

Analyse de la chaîne de valeur de la pêche au Mali

L'analyse des chaînes de valeur aide à la décision dans le dialogue politique et les opérations d'investissement. Elle permet de situer le développement agricole dans la dynamique des marchés et de déterminer l'impact des chaînes de valeur sur les petits producteurs, les entreprises, la société et l'environnement.

La Commission Européenne a élaboré une méthode d'analyse standardisée (<https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d/wiki/1-vca4d-methodology>) qui vise à comprendre dans quelle mesure la chaîne de valeur contribue à une croissance économique inclusive et est durable socialement et pour l'environnement.

Contexte de la chaîne de valeur

Le Mali est doté d'un fort potentiel halieutique continental. La pêche y est essentiellement une activité artisanale et se pratique sur tous les plans d'eau (fleuves, lacs, mares). La production se répartit autour de trois pôles principaux: le Delta Intérieur du Niger (DIN), la zone de Gao et la zone de Sikasso. Le DIN, d'une superficie d'environ 30 000 km², produit plus de 50% de la

production nationale. L'aquaculture est embryonnaire et estimée autour de 1% de la production.

La pêche est une source importante de revenus et un enjeu pour la sécurité alimentaire des populations du pays. Depuis plusieurs décennies, d'importants changements liés aux risques hydro-climatiques et sécuritaires affectent la chaîne de valeur (CV) pêche. Bien que les acteurs de la CV s'adaptent avec de multiples stratégies aux nombreux chocs conjoncturels ou structurels, les importations de poisson congelé d'eau douce et de mer augmentent depuis plusieurs décennies pour compléter les besoins d'une population en pleine croissance démographique.

Intervention de l'Union Européenne

La Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Mali et l'AFD financent le Projet d'Appui à la Filière Halieutique' (PAFHA) d'un montant de 15,5 millions € (Mio), mis en œuvre jusqu'en 2024 par l'Agence belge de coopération (Enabel). Le projet s'inscrit dans la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture au Mali et le Plan Quinquennal d'Aménagement Aquacole (2016-2020).

Le PAFHA vise à réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali par une augmentation du volume de la production halieutique dans les régions de Ségou et Mopti, à accroître les revenus des acteurs (pêcheurs, mareyeuses, transformatrices, collecteurs et grossistes), et à améliorer la répartition de la valeur ajoutée entre acteurs de la CV.

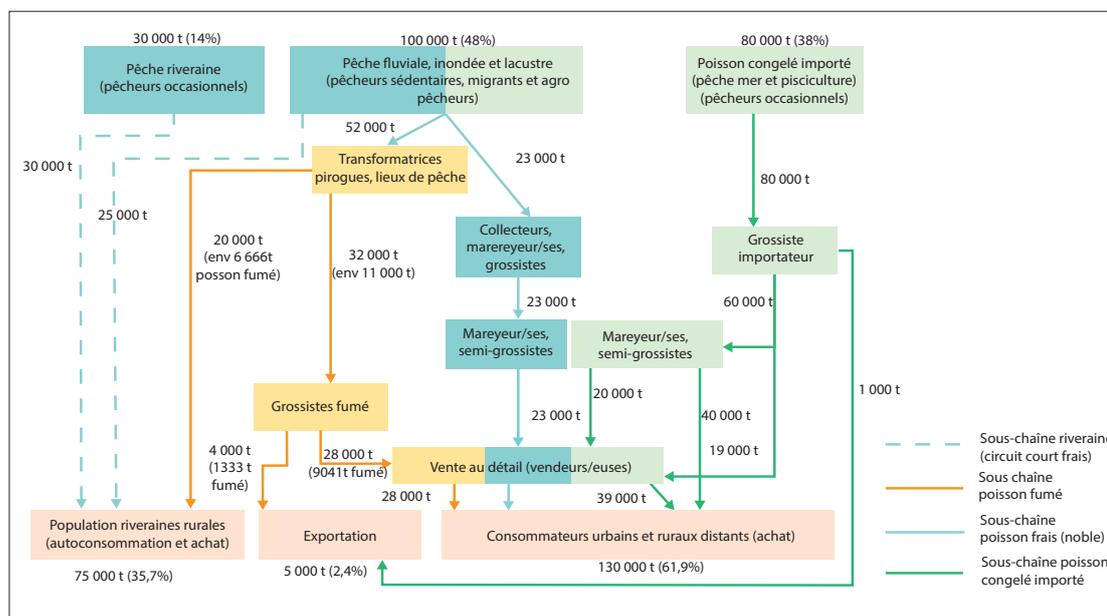


Figure 1 : Principaux flux et sous-filières dans la chaîne de valeur pêche au Mali pour l'année 2019



Analyse fonctionnelle

Production et diversité des espèces

La disponibilité annuelle en poisson au Mali est estimée à **210 000 t dont 80 000 t importées**. Le DIN a le plus grand potentiel de production avec environ 50% des captures, vient ensuite la zone de Gao avec 31% de la production. Les autres régions jouent un rôle d'appoint, néanmoins important pour la sécurité alimentaire des riverains, notamment lors de la basse saison dans le DIN : la région de Sikasso avec le lac de Sélingué, la zone de Koulikoro, les affluents du fleuve Niger, les zones inondables et de lacs secondaires. La région de Kayes représente une faible part de la production avec le lac Manantali.

Parmi les espèces, le **tilapia** (*Oreochromis* sp.) et le **silure** (*Clarias* sp.) représentent environ 40% des captures annuelles. La part du **capitaine** (*Lates niloticus*) (poisson noble) dans la production totale est inférieure à 10% mais en moyenne son prix de vente au kg est 40% plus élevé que celui du tilapia et presque 2 fois que celui du silure. Le tilapia (carpe au Mali) est commercialisé principalement en frais, alors que le silure est principalement destiné au fumage. La taille est un autre critère important de différenciation du produit pour la vente. Les volumes d'importation augmentent rapidement à destination des zones urbaines, ils sont constitués à 80% de poissons pêchés en mer comme la **sardinelle** (*Sardinella* sp., *Ethmalosa fimbriata*) et le **chinchard** (*Trachurus trecae* et *Decapterus rhonchus*) mais également du tilapia, du *Pangasius* (*Pangasianodon hypophthalmus*) et du silure d'élevage en provenance d'Asie pour près de 20%.

Typologie des pêcheurs et sous-chaînes

4 types de pêcheurs peuvent être distingués selon leur niveau d'investissement, leur temps de pêche, leur mobilité et leurs sources de revenus : les **pêcheurs occasionnels**, les **agro-pêcheurs** et les **pêcheurs professionnels sédentaires et migrants**.

On distingue 4 sous-chaînes principales (Figure 1). La **sous-chaîne riveraine** est approvisionnée par les pêcheurs occasionnels, qui pratiquent une pêche de subsistance même s'ils revendent une partie des 30 000 t qu'ils capturent, par 25 000 t de petits poissons provenant des autres types de pêcheurs et de 20 000 t de poisson fumé. La pêche fluviale des agro-pêcheurs et des pêcheurs professionnels sédentaires et migrants dans les zones inondées et lacustres alimente la **sous-chaîne poisson fumé** à hauteur de 52 000 t. La **sous-chaîne de poisson frais** à destination des marchés urbains et ruraux représente 23 000 t. La **sous-chaîne poisson congelé importé repose** sur un très petit nombre de grossistes-importateurs basés à Bamako.

Transformation: poisson fumé

Le fumage à chaud du poisson est pratiqué généralement par des femmes au niveau des campements et des lieux de pêche.

Les opérations de lavage, écaillage et vidage n'étant pas systématiquement respectées, cela peut engendrer des **problèmes de conservation et de sécurité sanitaire**. Des infestations de larves d'insectes peuvent causer des pertes importantes. Parfois, un traitement chimique est appliqué utilisant des pesticides (homologués ou non) pour éviter les pertes.

Commercialisation du poisson frais

Les principaux acteurs de la commercialisation sont les **mareyeur/ses** (grossistes, semi-grossistes), le plus souvent des femmes, les **détaillant/es** et les **grossistes importateurs** (en situation d'oligopole). Le transport du poisson frais se fait dans des paniers tressés à la main et parfois dans des caisses en polystyrène avec un peu de glace surtout en saison chaude. Le poisson déclassé est vendu pour être transformé (fumé ou séché) ou consommé rapidement.

Les femmes des pêcheurs se chargent souvent de la vente du poisson. Les mareyeur/ses font aussi parfois appel à des **collecteurs** qui achètent directement aux pêcheurs dans la pirogue à un prix moins élevé et centralisent le poisson pour le transport, ce qui réduit les revenus disponibles pour les ménages de pêcheurs. La commercialisation du poisson qui traditionnellement était une activité réservée aux femmes voit l'arrivée d'hommes en particulier dans la sous-chaîne poisson congelé d'importation.

Gouvernance dans la CV

La situation des pêcheurs dans la CV est précaire, ils dépendent souvent des mareyeur/ses qui leur accordent des crédits pour financer le matériel de pêche et les dépenses importantes du foyer (maladie, accident, etc.) et à qui ils doivent en contrepartie l'exclusivité des ventes. La capacité de négociation des prix des pêcheurs est ainsi pratiquement nulle.

Les sociétés traditionnelles de pêcheurs sont en crise car mal considérées malgré le capital qu'elles détiennent en connaissance du milieu, des espèces et des techniques de pêche. Les conflits avec les autres usagers des espaces sont déstabilisateurs. Pourtant la pêche est une activité dans laquelle les populations les plus fragiles peuvent trouver une source de revenu ou d'alimentation.

Malgré l'existence d'une politique sectorielle, les moyens donnés aux institutions publiques locales et au personnel technique d'appui sont insuffisants. La pêche apparaît comme un "parent pauvre" de l'agriculture malgré son importance sociale et son rôle dans l'alimentation de la population.



©Shutterstock

Analyse économique

Viabilité financière pour les acteurs

Les activités sont **viabiles pour tous les acteurs** mais les **revenus nets d'exploitation (RNE) sont bas pour les pêcheurs occasionnels et les agro-pêcheurs** (Figure 2). Les RNE des pêcheurs professionnels sont largement supérieurs au salaire minimum, en particulier pour les migrants, mieux équipés que les sédentaires. Les plus gros RNE sont réalisés par les grossistes qui disposent d'un fort pouvoir de marché; et par les acteurs de la sous-chaîne poisson importé, beaucoup plus concentrée que les autres.

Contribution à l'économie nationale

La **valeur ajoutée (VA) totale** de la CV de la pêche est de **253 milliards (Mrd) FCFA (386 Mio €)** dont 249 Mrd FCFA (380 Mio €) de VA directe. Les pêcheurs créent 52% de la VA directe, les commerçants 43% et les transformateurs 5%. Les sous-chaînes **poisson fumé** et **poisson frais** contribuent le plus à la VA directe.

Les RNE des pêcheurs professionnels (38%), incluant une partie de la rémunération du travail, des commerçants de poisson congelé (21%) et des commerçants de poisson frais (17%) sont les principales composantes de la VA directe (Figure 3). La **contribution de la CV au Produit Intérieur Brut (PIB)** est de **2,7%** et de **7%** au **PIB agricole**.

La **balance commerciale de la CV est négative** de 25 Mrd FCFA (38 Mio €) en raison d'importations de poisson congelé supérieures aux exportations de poisson fumé et malgré les faibles importations des autres intrants. La **contribution de la CV aux finances publiques est légèrement positive**, la différence entre les recettes et les dépenses publiques s'élevant à 1,2 Mrd FCFA (1,8 Mio €).

Viabilité dans l'économie internationale

Le **Coefficient de Protection Nominale est largement supérieur à 1** (6,15) montrant que le tilapia domestique est moins compétitif que le tilapia importé, certains acteurs de la CV bénéficiant d'un revenu supérieur à celui qu'ils auraient sur le marché international. En effet, le pouvoir de marché d'un petit nombre de grossistes induit une faible concurrence au niveau de la commercialisation du poisson et pousse les prix à la hausse.

Le poisson importé exerce une concurrence forte aussi sur la sous-chaîne du poisson noble, peu efficace pour transporter

efficacement le poisson tout en conservant sa qualité.

Le ratio de **Coût en Ressources Internes** est **inférieur à 1** (0,26) la CV utilise moins de ressources domestiques qu'elle ne crée de valeur économique estimée aux prix internationaux.

Emplois

La CV fournit des emplois à environ **330 000 actifs en équivalent temps plein** (soit 4,5% des actifs maliens) auxquels il faut rajouter les pêcheurs occasionnels et les emplois indirects.

Sous-chaîne	Riveraine	Poisson fumé	Poisson frais	Poisson importé
PO / agro-pêcheur	80 000 / 120			
PP sédentaire	700 000/1 070			
PP migrant	1,5 Mio/2 300			
Grossiste*		200 Mio/ 305 000	234 Mio/ 357 000	6 Mrd/ 9,1 Mio
Transformateur		1,8 Mio/ 2 750		
Semi-grossiste			25 Mio/ 38 000	1,1 Mrd /1,6 Mio
Détaillant/ Vendeur		1,6 Mio/ 2 500	6 Mio/ 9 150	95 Mio /145 000

PO : pêcheur occasionnel PP : pêcheur professionnel

*Coût du transport probablement sous-estimé

Figure 2 : Revenus nets d'exploitation annuels individuels des acteurs de la CV (FCFA/€)

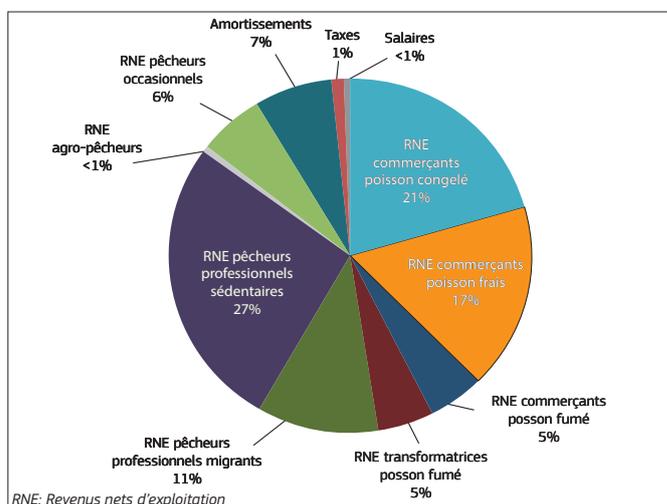


Figure 3 : Répartition de la valeur ajoutée directe

QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ?

Les activités sont rentables pour tous les acteurs impliqués. Cependant les grossistes de poisson frais bénéficiant d'une situation d'oligopole qui leur donne un avantage sur la négociation des prix, obtiennent des revenus élevés ; tandis que les pêcheurs occasionnels et les agro-pêcheurs restent pauvres. La contribution de la pêche au PIB est substantielle et dépasse celle d'autres chaînes de valeur à haute valeur ajoutée comme l'anacarde. Elle fait pourtant l'objet de peu d'investissement. Cette chaîne de valeur présente aussi l'avantage d'un taux d'intégration élevé dans l'économie nationale (87%). Cependant, sa dépendance au poisson importé congelé, plus compétitif, renforce la perte de devises du pays.

Analyse sociale

La figure 4 et le tableau suivant proposent une image des principales conséquences sociales des activités de la CV dans 6 domaines stratégiques.

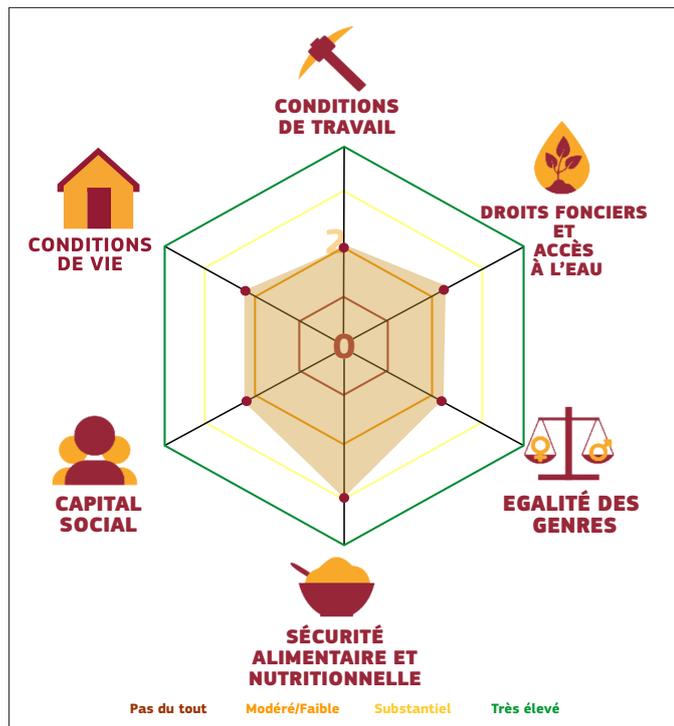


Figure 4: Profil social

CETTE CROISSANCE ECONOMIQUE EST-ELLE INCLUSIVE ?

Les femmes occupent une grande partie des emplois dans la commercialisation et la transformation. Malgré le système patriarcal, la chaîne de valeur permet aux femmes d'acquérir une certaine indépendance sans rompre avec la tradition. Elle fait vivre de nombreux ménages et permet une diversification de leurs activités, assure une source de revenus non négligeable et une forme de résilience des populations du point de vue de la sécurité alimentaire. En cas de chocs, la pêche et la vente de poisson restent des activités accessibles qui procurent de menus revenus. Pourtant, peu de réflexions existent au niveau politique pour soutenir une meilleure gouvernance et le développement d'une pêche inclusive et durable.

LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE DU POINT DE VUE SOCIAL ?

La chaîne de valeur permet d'inclure les pêcheurs non professionnels, elle représente un filet de sécurité nutritionnelle et alimentaire et permet de maintenir la cohésion et l'union nationale. Les pêcheurs sont nombreux dans les couches sociales les plus marginalisées à cause de l'isolement, de l'obligation de se déplacer pour pêcher (migration saisonnière) et du faible soutien de l'Etat à ce secteur. Un frein important au développement de la chaîne de valeur concerne les droits relatifs à l'accès à l'eau, à la pêche et au foncier.

Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> Absence de règlements et de contrôles des conditions de travail sur le terrain. Intégration des enfants au travail familial. Taux de scolarisation inférieur à la moyenne dans les villages et campements de pêcheurs. CV majoritairement informelle, rémunérations en baisse au fil du temps.
Droits fonciers et accès à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Accès difficile aux zones de pêche par endroit qui pousse à la migration, en raison des faibles moyens de concertation des agents techniques, de juges peu impartiaux et de la faible force des organisations de pêcheurs. Faible accès au foncier et à l'eau potable dans la zone du lac Sélingué. Faible considération des intérêts des pêcheurs dans la gestion des barrages. Pollution des eaux par les activités aurifères. Pas de paiement systématique des taxes ou permis de pêche.
Egalité des genres	<ul style="list-style-type: none"> Forte implication des femmes dans la transformation et la commercialisation. Présence de quelques femmes pêcheurs (généralement près de la rive avec des nasses). Faible discrimination envers les femmes dans les activités de la CV, organisation forte des mareyeuses. Peu de contribution des femmes à la prise de décision économique (sauf pour le maraîchage) en raison de la structure traditionnelle de la société.
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Rôle important du DIN dans la sécurité alimentaire du pays (15% de la production céréalière et plus de 50% de la pêche). Importance du poisson pour l'apport en protéine animale au Mali. Apport journalier du poisson dans le régime alimentaire des pêcheurs. Perte de valeur nutritionnelle lié au remplacement du poisson malien par le poisson importé congelé.
Capital social	<ul style="list-style-type: none"> Faible représentation des pêcheurs à l'échelle nationale. Organisation des pêcheurs peu fonctionnelle hors du réseau villageois. Coopératives d'approvisionnement peu répandues au niveau des villages et campements. Une interprofession qui peine à se développer à cause du niveau bas d'organisation et d'éducation des pêcheurs. Manque de confiance des acteurs pour faciliter l'accès au crédit. Conflits entre certains migrants saisonniers et pêcheurs sédentaires. Remise en cause du droit de pêche par les autres utilisateurs des plans d'eau dans la plupart des aménagements hydroagricoles et dans certaines zones de conflits. Groupe social déconsidéré en matière d'accès au foncier agricole.
Conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'une baisse des revenus des pêcheurs et de leur sécurité alimentaire par endroit liée à l'exploitation intense des stocks de poisson. Absence de services de santé dans les villages et campements. Faible accès au logement et à l'eau, en particulier à l'eau potable dans la zone du lac Sélingué. Manque de formation pour les jeunes pêcheurs et transformateurs.

Analyse environnementale

Dommages de la pêche et des importations sur les aires de protection

Les **dommages des pêcheurs occasionnels** sur les aires de protection (ressources, écosystèmes, santé humaine) **sont négligeables** pour 1 t de poisson frais en comparaison avec les autres types de pêcheurs (Figure 5). Les embarcations et l'équipement sont deux éléments clés des impacts environnementaux de la pêche. Les filets et pièges ont un impact limité. **La majeure partie des impacts provient de l'utilisation d'un moteur et de carburant** ainsi que **de la construction des pirogues** avec du bois importé **et de leur entretien**.

Les **importations de poisson congelé au Mali sont les principales responsables des dommages** sur les 3 aires de protection pour 1 t de poisson congelé. Au niveau de la CV, c'est la santé humaine qui subit le plus fort dommage potentiel.

Dommages par sous-chaîne halieutique sur les aires de protection

Les **sous-chaînes poisson congelé importé et poisson fumé** ont les plus forts **dommages potentiels par t de produit** (Figure 6). Les sous-chaînes poisson frais en zone riveraine et dans les marchés distants présentent l'impact le plus faible. La santé humaine est la catégorie d'impact la plus détériorée notamment par les émissions liées à l'utilisation du combustible. Ainsi, pour toutes les sous-filières, **l'étape la plus impactante est l'activité de pêche**.

Pour la sous-chaîne poisson frais, après la pêche, ce sont les étapes de collecte de poisson par les intermédiaires, l'emballage, la glace et le transport qui créent le plus de dommages. Concernant la sous-chaîne poisson fumé, le fumage du poisson et son transport (pour les marchés urbains) ont de très faibles impacts par rapport à la pêche. L'utilisation de pesticides pour la conservation dans cette sous-chaîne n'a pas d'effet visible et direct sur les aires de protection, mais elle peut augmenter l'impact sur les catégories intermédiaires à travers l'écotoxicité terrestre, marine et en eau douce. Pour la sous-chaîne poisson congelé importé, la pêche et surtout la production du poisson d'élevage génèrent une grande partie des dommages. Les dommages sur la santé humaine sont plus importants pour

le poisson de pisciculture produit en Chine d'environ 30% par rapport à la pêche industrielle en mer, 4 fois plus élevé que la pêche artisanale au Mali et presque 10 fois plus important que la pêche côtière en mer.

Perturbation du milieu et état des stocks halieutiques

La dégradation du milieu par des activités économiques autres que la pêche (gestion de l'eau par les barrages, extraction de l'or et du sable) présente un risque de perturbation majeure du fonctionnement des écosystèmes halieutiques.

Par ailleurs **l'état d'exploitation des stocks halieutiques par les pêcheurs au Mali est mal connu** et complexe à établir à cause des multiples facteurs qui agissent sur les stocks et de la capacité de la ressource à s'adapter à la pression de pêche. Cependant, face à l'augmentation du nombre de nouveaux pêcheurs, il existe un risque de surexploitation d'un système déjà fragilisé.

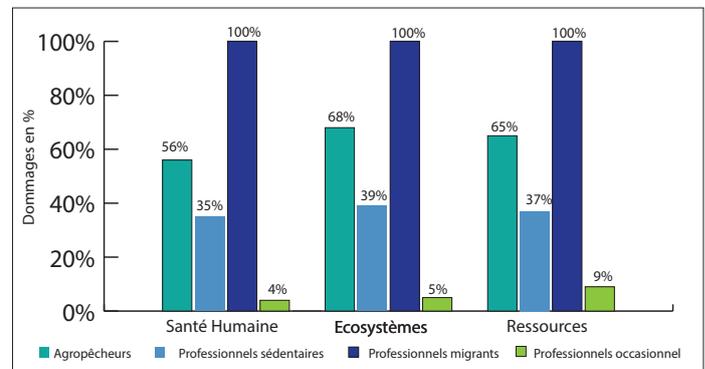


Figure 5 : Dommages d'une t de poisson frais par type de pêcheur

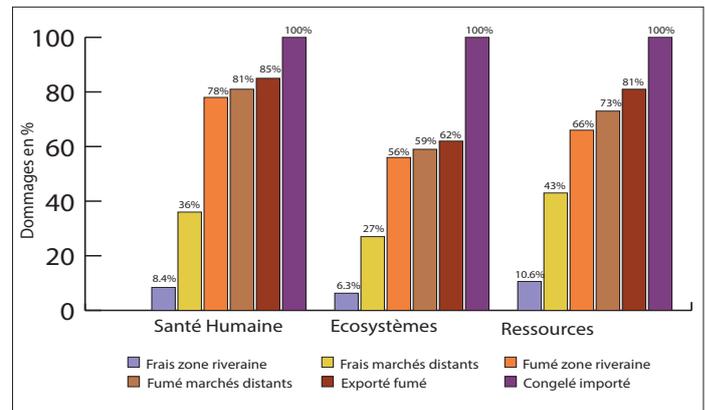


Figure 6 : Comparaison des dommages potentiels par sous-chaîne

LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL ?

La chaîne de valeur est dans une dynamique de non-durabilité environnementale avec l'augmentation importante du volume de poisson congelé importé pêché industriellement en mer ou produit en pisciculture en Asie. Cette sous-chaîne qui commercialise 38% du poisson disponible dans le pays, est responsable d'une grande partie des dommages sur les aires de protection en raison de l'utilisation de combustible pour la pêche et des techniques de production piscicole à forte consommation d'aliments concentrés et d'énergie. La production malienne a peu d'impact environnemental vu sa nature artisanale avec très peu d'intrants et un fort taux de recyclage des matériaux et équipements de pêche. Cependant, une augmentation des captures engendrera une pression supplémentaire sur les ressources halieutiques dont certaines sont déjà fragilisées par une exploitation trop intense ou par d'autres activités économiques comme l'extraction d'or, et le dragage de sable.

Conclusions

Forces, faiblesses, opportunités et menaces

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances traditionnelles sur la pêche • Protéines pour de nombreux ménages dont les plus vulnérables • Nombre d'emplois important dans la CV • Pertes limitées avec la transformation • Diversité des techniques et équipements de pêche • Facilité d'accès aux intrants et équipements • Interconnexion des différentes sous-chaînes 	<ul style="list-style-type: none"> • Production de la pêche continentale dépendante des aléas climatiques • Faible accès au recours judiciaire en cas de conflit • Très faible qualité sanitaire de certains produits • Chaîne de conservation (froid) insuffisante • Forte augmentation des importations • Faible structuration de la CV, aucune structure ou organisation faitière nationale • Peu de ressources humaines dans les services de l'Etat central • Pauvreté des pêcheurs
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de Partenaires Techniques et Financiers • Réseau hydrographique important • Volontarisme de la Direction Régionale de la Pêche • Activité traditionnelle qui attire les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de barrages dans le bassin versant du fleuve Niger, notamment le Fomi en Guinée • Développement des activités aurifères • Conflits d'usage pour l'eau (avec les agriculteurs, éleveurs, etc.) et risque de surpêche • Risque sécuritaire dans les principales zones de production • Faiblesse des infrastructures : seule une usine de glace vétuste, absence de ports de débarquements, conditions de fumage très précaires • Place traditionnelle des femmes dans le commerce menacée par l'arrivée des hommes

Figure 7 : Matrice FFOM de la CV pêche au Mali

Recommandations

Les recommandations suivantes sont favorables à la redynamisation de la CV et à la limitation des importations.

- **Développement d'un Système d'Information sur les Marchés** pour faciliter l'accès à l'information de tous les acteurs, à soutenir par les autorités locales et le gouvernement. Le décloisonnement de l'information sur les prix par poisson et catégorie (fumé, frais, congelé) pourrait permettre aux pêcheurs de s'émanciper de la tutelle des mareyeur/ses et limiterait la distorsion actuelle des prix. Ce système pourrait être couplé avec **l'amélioration de l'information sur les captures** et le suivi des importations, utile à la réflexion sur la taxation du poisson importé congelé.
- **Amélioration des conditions d'accès au crédit pour les pêcheurs**, pour leur donner davantage d'autonomie dans la vente de leurs produits et un meilleur pouvoir de négociation. Ceci peut passer notamment par la proposition de **crédits aux épouses de pêcheurs** désireuses d'améliorer leurs activités autour du commerce de poisson et qui financent parfois l'équipement de leurs époux.
- **Relance de programmes de recherche et développement pluridisciplinaires** pour mieux comprendre les enjeux en termes de gestion des ressources et d'intégration des différents facteurs d'une gestion durable de la pêche afin de promouvoir des systèmes intégrés de la ressource ; développer l'appui technique, le suivi des indicateurs de la pression sur les ressources ; appuyer les initiatives et projets d'innovation pour la création de matériel de pêche avec des matériaux locaux.
- Appui au passage à **un système de gestion collective de la ressource halieutique** tenant compte de l'ensemble des usagers. L'accroissement des interactions entre la pêche (voire une aquaculture intégrée) dans les rizières et aménagements piscicoles et dans le fleuve offre des potentialités d'amélioration de la production. Il serait alors envisageable que les pêcheurs occasionnels et agro-pêcheurs soient accompagnés pour des tests d'équipement en vue d'une meilleure exploitation de la ressource locale avec la participation des pêcheurs professionnels.
- **Renforcer la gouvernance locale** pour une bonne gestion du foncier et des droits d'accès à l'eau dans le contexte sécuritaire actuel.

Value Chain Analysis for Development est un outil financé par la Commission Européenne / INTPA et mis en œuvre en partenariat avec Agrinatura. Il utilise un cadre méthodologique systématique pour analyser les chaînes de valeur liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie. Plus d'information: <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d>

Agrinatura (<http://agrinatura-eu.eu>) est constituée des universités et centres de recherche européens investis dans la recherche agricole et la formation pour le développement.

Les informations et connaissances produites par les études de chaînes de valeur ont vocation à aider les Délégations de l'Union Européenne et leurs partenaires à développer le dialogue politique, investir dans les chaînes de valeur et connaître les changements liés à leurs actions.

Le présent document a été rédigé à partir du rapport "Analyse de la chaîne de valeur de la pêche au Mali", réalisé par Ludovic Andres (ISTOM), Gian Nicolay (FIBL), Ivonne Alba Acosta, Henri Zerbo et Marc Oswald (ISTOM). Seul le rapport complet original engage les auteurs.

